

Formation sprinkler à Lyon : fonctionnement

Face à une alarme, une fuite ou une anomalie du réseau sprinkler, chaque minute compte.

Présentiel - Synchron

Cette formation permet aux personnels désignés de comprendre le fonctionnement de l'installation, d'identifier ses principaux organes et d'appliquer immédiatement les consignes de sécurité prévues sur leur site. Grâce à une approche concrète associant apports théoriques, visite technique et mises en situation, les participants acquièrent les bons réflexes pour préserver l'efficacité du système et faciliter l'intervention des secours. Quelles sont vos obligations en matière de sécurité incendie ? Découvrez les règles essentielles pour protéger vos salariés et sécuriser votre entreprise. Avant de choisir une formation, consultez notre synthèse sur *les obligations incendie applicables à l'employeur*.

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

1. **Renforcer la réactivité des personnels désignés** face à une alarme, une fuite, un défaut ou un déclenchement du réseau sprinkler.
2. **Préserver la disponibilité et l'efficacité de l'installation** en limitant les erreurs de manipulation et les mises hors service inappropriées.
3. **Améliorer la détection et le signalement des anomalies** susceptibles de compromettre la protection incendie du site.
4. **Harmoniser les pratiques des équipes** grâce à des consignes claires, adaptées à l'installation et à l'organisation interne de l'établissement.
5. **Faciliter la coordination avec le responsable sécurité, le service maintenance, le mainteneur et les services de secours.**
6. **Réduire les conséquences humaines, matérielles et organisationnelles d'un départ d'incendie** par l'acquisition de réflexes opérationnels.
7. **Contribuer à la démarche de prévention incendie de l'employeur** et à la traçabilité de la formation des personnels concernés.

Les + métier

Formation sprinkler à Lyon : comprenez l'installation, contrôlez les organes, repérez les anomalies et appliquez la conduite à tenir en cas d'alarme.



Public Visé

Agents de sécurité incendie et personnels d'intervention ; Personnels des services techniques, maintenance ou exploitation ; Responsables HSE, sécurité ou services généraux ; Responsables de site et encadrants ; Personnels désignés pour surveiller l'installation sprinkler ; Personnes chargées d'appliquer les consignes internes en cas d'alarme, de défaut ou de déclenchement.



Pré Requis

Aucun prérequis technique particulier n'est exigé.

Les participants doivent toutefois :

- comprendre les consignes de sécurité transmises en français ;
- être désignés par leur employeur pour assurer la surveillance du système sprinkler ou appliquer les procédures internes ;
- être autorisés à accéder aux locaux techniques concernés ;
- porter les équipements de protection individuelle requis sur le site.

Les opérations de maintenance, de réglage ou de modification de l'installation restent réservées aux personnes compétentes et expressément autorisées.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Expliquer le rôle et le principe de fonctionnement d'une installation d'extinction automatique à eau de type sprinkler.

Identifier les principaux composants du réseau sprinkler et préciser leur fonction.

Distinguer l'état normal, l'état d'alarme, l'état de défaut et la mise hors service de l'installation.

Repérer les anomalies visibles ou les situations susceptibles de réduire l'efficacité du système.

Réaliser les contrôles visuels et les manœuvres de premier niveau autorisés par les consignes du site.

Appliquer la conduite à tenir en cas d'alarme, de fuite, de déclenchement ou de départ d'incendie.

Alerter les interlocuteurs compétents et transmettre les informations utiles aux responsables internes, au mainteneur et aux services de secours.

Parcours pédagogique

1. Accueil et positionnement — 20 minutes

- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation ;
- recueil de l'expérience des participants ;
- identification de leurs missions respectives ;
- présentation des risques et des particularités du site ;

2. Fondamentaux du risque incendie — 45 minutes

- Principes de la combustion et développement d'un incendie ;
 - modes de propagation ;
 - dangers liés aux fumées et aux produits de combustion ;
 - importance de la rapidité de détection, d'alarme et d'intervention ;
 - place du sprinkler dans l'organisation générale de la sécurité incendie ;
 - complémentarité avec l'alarme, le SSI, les extincteurs, les RIA et l'intervention humaine ;
 - capacités et limites d'une installation automatique à eau.
- ## 3. Fonctionnement du système sprinkler — 1 heure 30
- Principe de fonctionnement d'une tête de sprinkleur ;
 - déclenchement sous l'effet de la température ;
 - ouverture localisée des têtes exposées à la chaleur ;
 - circulation de l'eau et transmission de l'alarme ;
 - rôle des sources d'eau et des groupes de pompage ;
 - identification des principaux composants :
 - réserve ou alimentation en eau ;
 - pompes et dispositifs de démarrage ;
 - postes de contrôle ;
 - vannes et clapets ;
 - manomètres ;
 - dispositifs d'alarme et de report ;
 - canalisations ;
 - têtes de sprinkleur ;
 - dispositifs d'essai et de vidange ;

- présentation des différents types de réseaux présents sur le site, le cas échéant ;
 - lecture simplifiée du schéma de l'installation.
- ## 4. Surveillance et maintien de la disponibilité — 1 heure

- Identification de l'état normal de l'installation ;
- repérage des positions normales des organes accessibles ;
- surveillance visuelle des pressions, voyants et dispositifs de report ;
- détection d'une fuite, d'une baisse de pression ou d'un dommage apparent ;
- accessibilité des postes de contrôle et des locaux techniques ;
- protection des têtes contre les chocs et les détériorations ;
- conséquences possibles :
 - d'une vanne fermée ;
 - d'une tête endommagée ;
 - d'un stockage mal implanté ;
 - d'un obstacle sous les têtes ;
 - d'une modification des locaux ou de l'activité ;
 - de travaux réalisés à proximité du réseau ;
 - du gel ou d'une température anormale ;

- distinction entre surveillance de premier niveau, vérification périodique et maintenance spécialisée ;
 - signalement et traçabilité des anomalies ;
 - principes de gestion d'une installation temporairement indisponible.
- ## 5. Conduite à tenir en cas d'événement — 45 minutes
- Réaction face à une alarme de débit ou un report sprinkler ;
 - réaction face à un défaut technique ;
 - conduite à tenir en présence d'une fuite ou d'un choc sur une tête ;
 - conduite à tenir en cas de déclenchement accidentel ;
 - déclenchement de l'alarme interne et transmission de l'alerte ;
 - application des procédures d'évacuation ou de mise en sécurité ;
 - transmission d'un message d'alerte structuré ;
 - accueil et guidage des secours ;
 - transmission des informations au responsable de site et au mainteneur ;
 - interdiction de couper, fermer, vidanger ou réarmer l'installation en dehors des consignes et autorisations prévues.
- ## 6. Visite de l'installation et exercices pratiques — 2 heures
- Repérage des zones protégées ;
 - localisation du local sprinkler, des postes de contrôle et des sources d'eau ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIsprinkler-20260922

- identification des principaux composants ;
- lecture des informations disponibles sur les équipements ;
- vérification de l'accessibilité des installations ;
- identification des positions et indications correspondant à l'état normal ;
- repérage des anomalies visibles ;
- identification des opérations autorisées et des opérations interdites ;
- simulation de différents scénarios :
 - alarme de débit ;
 - défaut ou perte de pression ;
 - fuite sur le réseau ;
 - tête endommagée ;
 - installation temporairement indisponible ;
 - départ de feu dans une zone protégée ;
 -
- simulation de la transmission de l'alerte ;
- renseignement d'une fiche d'anomalie ou d'un compte rendu ;
- préparation de l'accueil des services de secours.

Les éventuels essais sur l'installation réelle doivent être définis avant la formation avec le responsable du site et, lorsque cela est nécessaire, avec le mainteneur. Aucun déclenchement réel ou isolement du réseau ne doit être annoncé de manière générique dans le programme.

7. Évaluation et synthèse — 40 minutes
- Mise en situation individuelle ou collective ;
 - vérification de la capacité à identifier les principaux composants ;
 - analyse d'un scénario d'alarme ou d'anomalie ;
 - QCM de validation sur tablette tactile ;
 - correction commentée ;
 - rappel des consignes propres au site ;
 - bilan et engagements opérationnels des participants.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, démonstrative et participative**, adaptée aux caractéristiques de l'installation sprinkler de l'établissement :

- apports théoriques courts, illustrés par des schémas, photographies et exemples concrets ;
- échanges dirigés permettant de prendre en compte l'expérience, les missions et les contraintes des participants ;
- démonstration du fonctionnement des principaux organes d'un système sprinkler ;
- visite commentée de l'installation du site et repérage des équipements accessibles ;
- analyse des consignes incendie, des procédures internes et des documents techniques disponibles ;
- études de cas portant sur une alarme, une fuite, une perte de pression, une anomalie ou un déclenchement ;
- mises en situation et simulations de la conduite à tenir, de la transmission de l'alerte et du signalement d'une anomalie ;
- questionnements réguliers, reformulations et corrections collectives pour vérifier progressivement l'acquisition des connaissances.

Les éventuelles manœuvres sur l'installation réelle sont limitées aux opérations expressément autorisées par l'employeur et réalisées selon les procédures de sécurité du site.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de la participation des stagiaires est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur par demi-journée ;**
- **suivi de l'assiduité et de la participation** lors des séquences théoriques, de la visite de l'installation et des exercices pratiques ;
- **observations du formateur** consignées sur une grille de suivi pédagogique ;

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation équipée d'un **ordinateur et d'un vidéoprojecteur** ;
- **support pédagogique illustré** présentant le fonctionnement et les principaux composants d'une installation sprinkler ;
- schémas techniques simplifiés, photographies, vidéos et exemples de situations réelles ;
- **têtes de sprinkleur, organes de démonstration ou matériels pédagogiques**, selon les équipements disponibles ;
- accès à l'**installation sprinkler de l'établissement** pour la visite technique, le repérage des organes et les exercices autorisés ;
- consignes incendie, plans, procédures internes et documents techniques fournis par l'entreprise ;
- fiches réflexes, études de cas et scénarios d'alarme, de fuite, de défaut ou de déclenchement ;
- grille d'observation pour l'évaluation pratique et **tablette tactile ou support papier pour le QCM final**.

Toute démonstration ou manœuvre sur l'installation réelle est préalablement validée par le responsable du site et réalisée dans le respect des procédures internes.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPISprinkler-20260922

- **traçabilité des résultats** obtenus au QCM et à l'évaluation pratique ;
- **questionnaire de satisfaction à chaud** complété en fin de session ;
- **bilan de formation établi par le formateur** et transmis au commanditaire, selon les modalités convenues ;
- **remise d'une attestation individuelle de fin de formation** mentionnant la durée, les objectifs travaillés et les résultats de l'évaluation.

Les documents administratifs et pédagogiques sont conservés par EVINCEL Formation conformément à ses procédures internes de traçabilité.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en sécurité incendie, disposant d'une expérience des installations fixes d'extinction automatique à eau et des organisations incendie en entreprise.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et comprend :

- un **questionnement oral de positionnement** en début de session ;
- des **évaluations formatives** pendant les apports théoriques et la visite de l'installation ;
- une **mise en situation pratique** portant sur l'identification des principaux organes du réseau sprinkler et la conduite à tenir face à une alarme ou une anomalie ;
- l'observation des participants à l'aide d'une **grille d'évaluation pratique** ;
- un **QCM de validation des connaissances** en fin de formation ;
- une **correction commentée** et un bilan individuel des acquis.

La validation repose sur la capacité du participant à identifier les équipements, repérer une situation anormale, appliquer les consignes du site et transmettre correctement l'alerte. Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à l'issue de la session.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour permettre le bon déroulement de la formation, le client met à disposition : une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un mur de projection et de prises électriques ; un accès sécurisé à l'installation sprinkler, notamment au local technique, aux postes de contrôle et aux équipements accessibles ; les plans, schémas et documents techniques disponibles relatifs à l'installation ; les consignes incendie et procédures internes applicables en cas d'alarme, de fuite, de défaut ou de déclenchement ; la présence ou la disponibilité d'un référent technique, sécurité ou maintenance connaissant l'installation du site ; les équipements de protection individuelle obligatoires pour accéder aux zones techniques ou réglementées ; les autorisations nécessaires pour réaliser la visite et, le cas échéant, les démonstrations prévues ; l'information préalable du PC sécurité, du service maintenance, du mainteneur ou de la télésurveillance lorsqu'un essai ou une simulation est envisagé. Toute manœuvre sur l'installation réelle doit être préalablement autorisée par le client et encadrée conformément aux procédures de sécurité du site.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une étude préalable afin d'adapter les modalités pédagogiques, les supports et les conditions d'accès à la formation.

Lorsque la visite du local sprinkler présente des contraintes d'accessibilité, des modalités compensatoires peuvent être préparées : photographies, vidéos, schémas détaillés, visite virtuelle ou démonstration sur matériel pédagogique.

Le référent handicap EVINCEL peut être sollicité en amont de la session.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour 2 à 10 participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPISprinkler-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPISprinkler-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427